
FICHES THÉMATIQUES

Le tourisme dans l'économie

1.1 Activité du tourisme en 2007

Depuis le point bas de l'année 2003, le tourisme international progresse nettement chaque année ; le tourisme des Français est lui aussi en augmentation dans un climat général plus porteur.

En France, l'année touristique 2007 est plutôt bonne, avec une forte hausse des arrivées de **touristes** étrangers et un bon niveau du tourisme des Français. Après deux années de baisse, les séjours des Français augmentent de 2,8 % et les nuitées de 1 % en 2007. Ainsi se confirme la tendance à une réduction de la durée moyenne des déplacements observée depuis quelques années. Le taux de départ se tasse légèrement, passant de 73,5 % en 2006 à 73 % en 2007. Les résidents privilégient toujours l'hexagone puisque 9 déplacements sur 10 s'effectuent sur le territoire ; ils apprécient particulièrement le bord de mer qui recueille 40 % de leurs nuitées. Les voyages à l'étranger restent stables par rapport à 2006.

S'agissant du tourisme mondial, l'année 2007 est excellente : les arrivées mondiales de touristes internationaux progressent de 6,6 % par rapport à l'année précédente. Avec 82 millions d'arrivées de touristes non résidents, la France reste la première destination touristique mondiale. Sa situation géographique entraîne cependant un grand nombre de courts séjours de transit, ce qui explique qu'en termes de recettes touristiques, la France se classe au 3^e rang mondial, derrière les États-Unis et l'Espagne. Ce sont les clientèles européennes qui ont afflué en

2007, ainsi que quelques clientèles d'origine plus lointaines (Australiens ou Sud-Américains) attirées par la Coupe du monde de rugby.

La **consommation touristique** et para-touristique intérieure (T3) atteint 149 milliards d'euros, soit 4 % de plus qu'en 2006. 21 % de cette consommation sont dus aux **excursionnistes** et 79 % constituent la consommation touristique intérieure proprement dite (T2). Par rapport à l'année 2006, celle-ci a augmenté de 4,2 % en valeur et de 1,9 % en volume, tandis que le PIB augmentait en volume de 2,2 % sur la même période. La consommation touristique représente 6,2 % du PIB.

Le tourisme représente le premier poste excédentaire de la balance des paiements française, avec un excédent de 12,8 milliards d'euros en 2007, en progression de 6 % par rapport à 2006. En effet, les recettes des visiteurs étrangers en France ont augmenté de 2,7 milliards d'euros, et les dépenses des touristes français à l'étranger de 1,9 milliard.

Au 1^{er} janvier 2007, on dénombre dans le répertoire Sirene plus de 235 000 entreprises exerçant leur activité parmi les activités caractéristiques du tourisme. Le tourisme emploie environ 984 000 personnes, dont environ 178 000 non salariés. En 2007, l'emploi progresse de 2 %, après une augmentation de 2,9 % en 2006. En outre, par l'afflux de personnes, le tourisme génère une économie « présenteielle » qui profite à bien d'autres secteurs d'activité. ■

Définitions

Touriste : voyageur qui passe au moins une nuit hors de son lieu de résidence habituel.

Consommation touristique, elle se décompose en plusieurs niveaux :

– T0 : consommation des touristes résidents et non résidents auprès des activités caractéristiques du tourisme, soit hébergement, restauration, loisirs et services d'organisation de voyages ;

– T1 : consommation liée aux séjours = T0 + autres dépenses (loyers fictifs en cas d'hébergement privatif, alimentation, autres services, achat de biens durables) ;

– T2 : consommation touristique intérieure = T1 + transport domicile lieu de séjour + services touristiques non marchands ;

– T3 : consommation touristique et para-touristique = T2 + dépenses des excursionnistes et de la clientèle locale auprès des activités caractéristiques du tourisme.

Excursionniste : voyageur qui ne passe aucune nuit dans le pays visité.

Pour en savoir plus

- « Mémento du Tourisme 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.
- « Compte satellite du tourisme 2007 », direction du Tourisme, juin 2008.
- « Baromètre de l'Organisation mondiale du tourisme », consultable sur www.world-tourism.org

Activité du tourisme en 2007 1.1

1. Séjours des Français

en millions

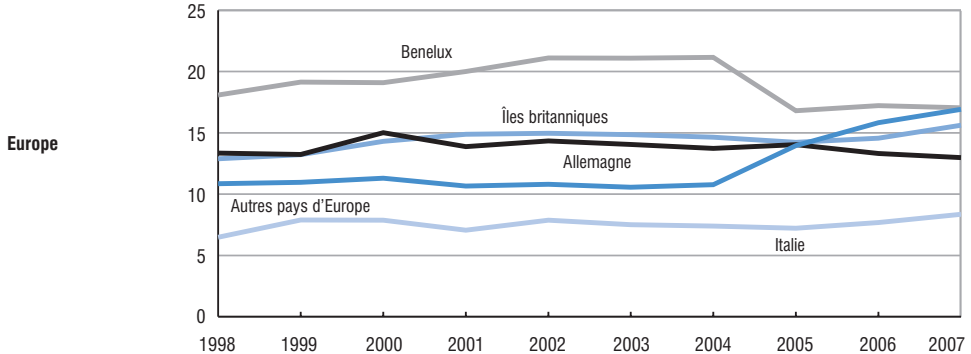
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Évolution 2007/2006 (en %)
Séjours									
Courts séjours	86,0	87,5	91,8	93,8	110,8	108,7	109,7	113,0	3,0
en France	81,2	83,0	86,6	88,5	103,9	101,8	102,4	105,7	3,3
à l'étranger	4,8	4,6	5,2	5,3	6,9	6,9	7,3	7,2	-1,1
Longs séjours	77,6	79,0	82,0	81,4	89,2	86,4	85,6	87,7	2,5
en France	64,2	66,3	68,8	68,1	73,6	71,0	70,5	72,5	2,8
à l'étranger	13,4	12,7	13,1	13,3	15,6	15,4	15,1	15,2	0,7
Ensemble des séjours	163,2	166,5	173,8	175,2	200,1	195,1	195,3	200,7	2,8
en France	145,4	149,3	155,4	156,6	177,6	172,8	172,9	178,3	3,1
à l'étranger	17,9	17,3	18,3	18,6	22,5	22,3	22,4	22,4	0,1
Nuitées									
Courts séjours	157,3	158,4	165,7	171,6	198,0	194,4	197,3	201,0	1,9
en France	147,7	148,8	154,9	160,7	184,3	180,6	182,8	186,4	2,0
à l'étranger	9,6	9,6	10,7	10,9	13,7	13,8	14,6	14,6	0,0
Longs séjours	773,8	771,3	794,5	789,6	856,5	824,0	822,5	828,7	0,8
en France	635,7	639,0	660,2	656,2	699,9	666,8	666,7	670,0	0,5
à l'étranger	138,1	132,3	134,3	133,4	156,6	157,2	155,7	158,7	1,9
Ensemble des séjours	931,2	929,7	960,2	961,2	1 054,5	1 018,3	1 019,8	1 029,7	1,0
en France	783,4	787,9	815,2	816,9	884,2	847,4	849,5	856,4	0,8
à l'étranger	147,8	141,8	145,1	144,3	170,3	170,9	170,3	173,3	1,8

Champ : uniquement les Français jusqu'en 2003 puis les résidents en France à partir de 2004.

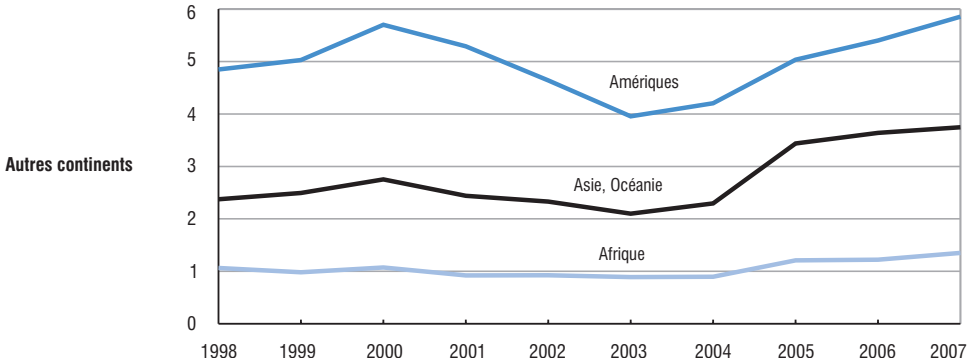
Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, SDT.

2. Arrivées des touristes étrangers selon leur zone de résidence

en millions



en millions



Sources : direction du Tourisme, estimations jusqu'en 2004 ; EVE depuis 2005.

1.2 Conjoncture du tourisme en 2007 et 2008

Après trois années de stagnation, le tourisme international a nettement repris à partir de l'année 2004. Le **nombre d'arrivées** de touristes internationaux a progressé de 5 à 10 % par an. Mais si le tourisme mondial affiche une croissance à deux chiffres, l'Europe est la région qui bénéficie le moins de ce rebond. En 2007, la fréquentation des touristes étrangers en France a progressé : près de 82 millions de touristes étrangers ont séjourné en France, chaque séjour comptant au moins une nuitée. Ce nombre d'arrivées augmente de 3,8 % par rapport à 2006. Cette hausse est due au retour des grandes clientèles européennes. En effet, en raison de la poursuite de la dépréciation du dollar et du yen par rapport à l'euro en 2007, la fréquentation des clientèles américaine et japonaise fléchit fin 2007. Le retour des clientèles étrangères a profité en particulier aux hôtels 4 étoiles, dont le taux d'occupation a augmenté de 3 points par rapport à 2006. Le début 2008 s'inscrit dans la continuité de l'année 2007, mais la tendance s'inverse au cours de l'été.

Dans l'hôtellerie de tourisme, le premier semestre 2008 prolonge la tendance haussière observée en 2007, mais la fréquentation fléchit à partir d'août. Après une progression de 1,8 % en 2007, les nuitées hôtelières françaises stagnent en 2008. On observe une poursuite du retour des clientèles européennes (+ 0,3 % en 2008 après + 4,2 % en 2007), tandis que les touristes en provenance des États-Unis et d'Asie sont moins nombreux pour la deuxième année consécutive.

L'hôtellerie de plein air réalise une bonne saison 2008, avec une augmentation de 1,2 % des nuitées par rapport à la saison

2007. Cette hausse est due à la clientèle française (+ 2,1 %) car les nuitées des campeurs étrangers stagnent.

Les déplacements touristiques des Français ont progressé légèrement en 2007 : le nombre de séjours personnels des résidents de plus de 15 ans augmente de 2,8 % par rapport à 2006. Seuls les courts séjours augmentent, tandis que la durée des longs séjours diminue, notamment en raison d'une météo défavorable pendant l'été. En effet, l'augmentation du nombre de nuitées des résidents est moins forte que celle du nombre des séjours : les Français sont partis plus souvent, mais moins longtemps à chaque fois. Sur l'ensemble de l'année 2008, les déplacements touristiques des Français s'orientent à la baisse.

En 2007, 10,5 % des séjours personnels des Français se déroulent à l'étranger ou en France d'outre-mer. Contrairement aux années précédentes, c'est le nombre de séjours à l'étranger qui reste stable par rapport à 2006 tandis que le nombre des courts séjours en métropole augmente.

La saison d'hiver 2007/2008 est nettement meilleure que la saison précédente. Le nombre de séjours des Français augmente de 9,5 % et celui des nuitées de 9,3 % par rapport à la saison 2006/2007. La hausse des séjours et des nuitées à l'étranger est légèrement plus forte qu'en France métropolitaine. Cette progression s'explique notamment par l'excellent enneigement dont ont bénéficié les régions de montagne et par un effet de calendrier : le week-end de Pâques était situé fin mars en 2008 au lieu de début avril en 2007. La durée des séjours d'hiver en France métropolitaine reste stable à 3,8 nuits. ■

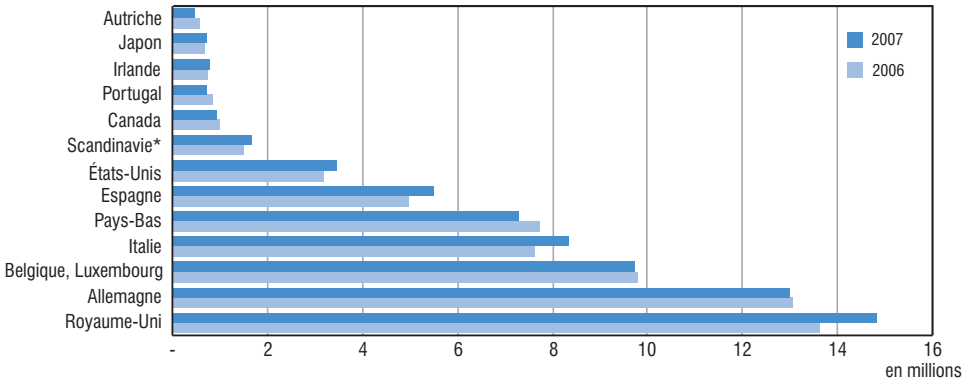
Définitions

Nombre d'arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hébergement. À une arrivée correspond donc un séjour, lequel peut être plus ou moins long.

Pour en savoir plus

- « Le tourisme des Français en 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-4, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>
- « Conjoncture hôtelière, juin 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.

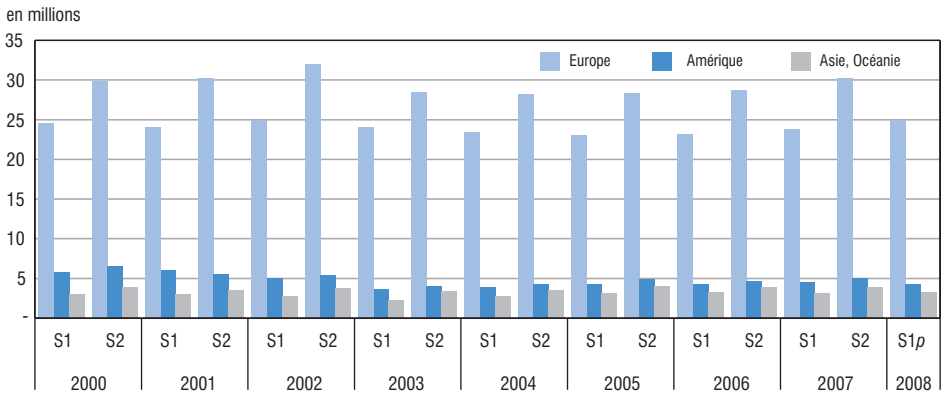
1. Séjours des touristes étrangers selon leur zone de résidence habituelle



* Danemark, Finlande, Norvège et Suède.

Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, enquête sur les visiteurs de l'étranger.

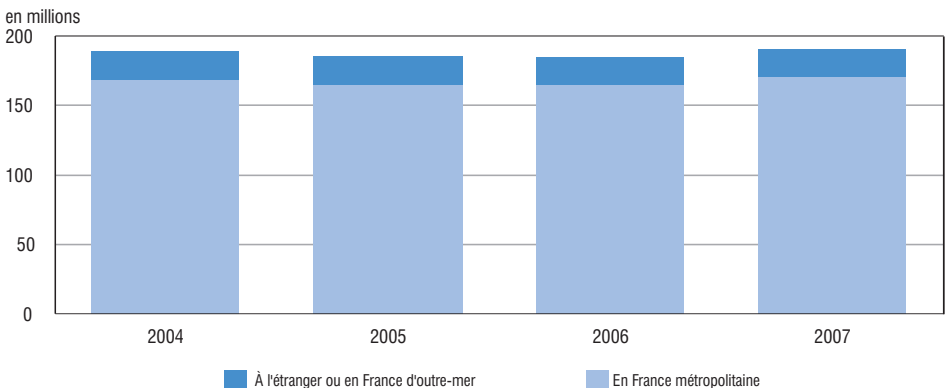
2. Nuitées étrangères dans l'hôtellerie par semestre



Champ : hôtellerie homologuée jusqu'en 2005, hôtellerie de tourisme depuis 2006.

Sources : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière.

3. Séjours personnels des résidents



Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, suivi de la demande touristique des Français.

1.3 Activités touristiques dans l'économie

Les **activités touristiques** peuvent être évaluées par un ensemble de dépenses appelé **consommation touristique intérieure**, lequel représente l'équivalent de 6,2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2007. Si l'on y ajoute les dépenses des excursionnistes, on obtient la consommation touristique et para-touristique intérieure, qui représente 7,8 % du PIB.

Les activités caractéristiques du tourisme occupent environ 984 000 personnes, soit 3,9 % de l'**emploi intérieur**. Ces effectifs se répartissent en 806 000 salariés et 178 000 non-salariés. À lui seul, le secteur des hôtels, cafés et restaurants emploie 87 % des effectifs du tourisme. En 2007, ce secteur constitue le quatrième secteur créateur d'emploi, après les secteurs des services aux entreprises, de la construction et des services aux personnes. En 2005-2006, il était le troisième secteur créateur d'emplois.

En 14 ans, de 1993 à 2007, la consommation touristique intérieure a progressé de 43 % en euros courants. Toutefois cette progression est très heurtée car le tourisme est tributaire des aléas de la situation internationale. La baisse de la consommation touristique de l'année 2001 est due aux attentats du 11 septembre et celle de l'année 2003 au

conflit irakien et à l'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Depuis 2004, elle est en nette reprise ; en 2007, elle progresse de 4,1 % en valeur et de 2,1 % en volume par rapport à 2006. Le tourisme est un secteur créateur d'emploi : en effet, de 1993 à 2007, les emplois salariés des activités caractéristiques du tourisme ont augmenté de plus de 40 %.

On distingue plusieurs niveaux de consommation touristique :

T0 : consommation des touristes résidents et non résidents auprès des activités caractéristiques du tourisme (hébergement, restauration, loisirs, services d'organisation de voyages) : 48 milliards d'euros en 2007 ;

T1 : consommation liée aux séjours = T0 + autres dépenses (loyers fictifs pour l'hébergement privatif, alimentation, autres services, achat de biens durables) : 88 milliards d'euros en 2007 ;

T2 : consommation touristique intérieure = T1 + transport domicile-lieu de séjour + services touristiques non marchands : 118 milliards d'euros en 2007 ;

T3 : consommation touristique et para-touristique = T2 + dépenses des excursionnistes et de la clientèle locale auprès des activités caractéristiques du tourisme : 149 milliards d'euros en 2007. ■

Définitions

Activités touristiques : elles sont principalement des activités d'hébergement en hôtels (Naf 55.1) ou autres moyens d'hébergement de courte durée (Naf 55.2), de restauration (Naf 55.3) et cafés (Naf 55.4), de loisirs et d'organisation de voyages (Naf 63.3Z). S'y ajoutent quelques activités annexes comme les téléphériques et remontées mécaniques (Naf 60.2C), le thermalisme et la thalassothérapie (Naf 93.0K), ainsi que les soins de beauté (Naf 93.0E) et autres soins corporels (93.0L).

Consommation touristique intérieure : elle ne peut être considérée comme une composante du PIB car elle intègre des consommations intermédiaires (en l'occurrence, des dépenses correspondant à des déplacements professionnels) ; sans être correct d'un point de vue théorique, ce ratio de 6,2 % fixe un ordre de grandeur.

Emploi intérieur : il comprend les personnes physiques exerçant une activité productive quel que soit leur statut (salarié, indépendant...). La mesure de l'emploi se fait en équivalents-temps plein : il s'agit du nombre total d'heures travaillées dans les activités touristiques, rapporté à la moyenne annuelle des heures travaillées dans les emplois à plein temps sur le territoire économique.

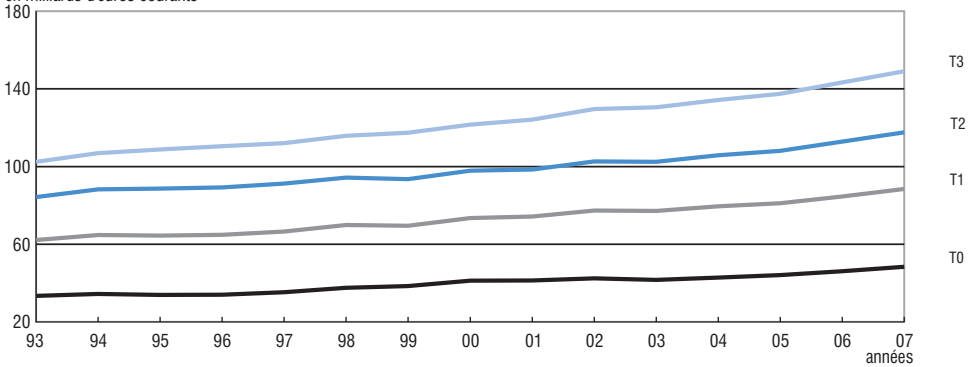
Pour en savoir plus

- « Mémento du Tourisme 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.
- « Compte satellite du tourisme 2007 », direction du Tourisme, juin 2008.
- « Estimations d'emploi salarié », Unedic – Insee.

Activités touristiques dans l'économie 1.3

1. Évolution de la consommation touristique

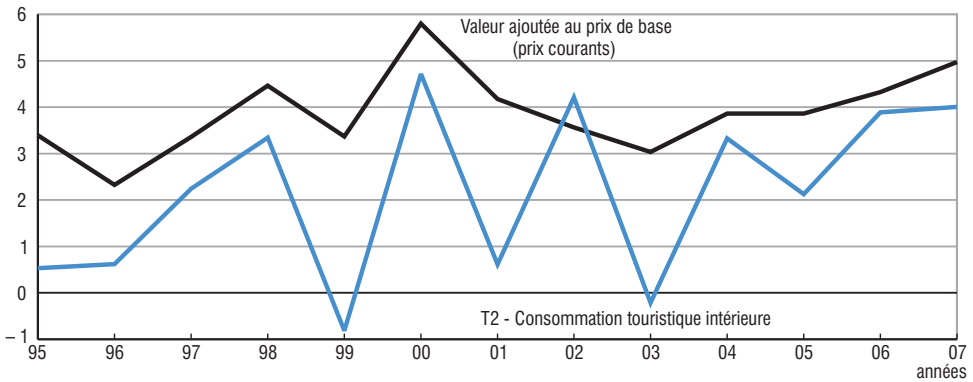
en milliards d'euros courants



Source : direction du Tourisme, compte du tourisme.

2. Taux de croissance annuel de la consommation touristique

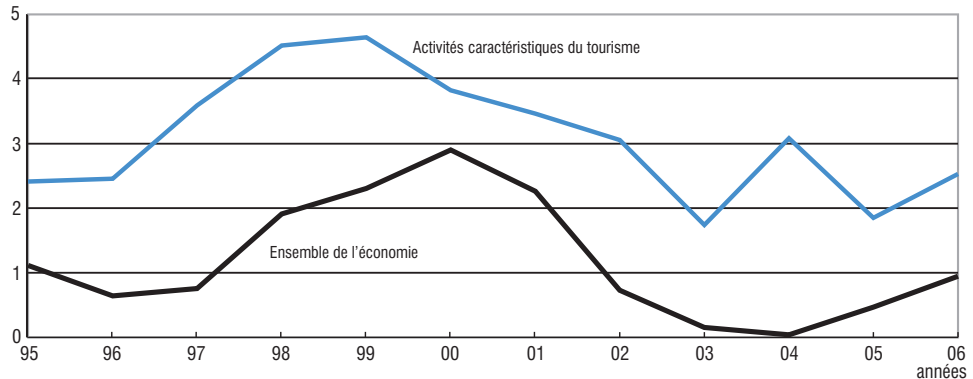
en %



Sources : Insee, comptes nationaux pour la valeur ajoutée ; direction du Tourisme, comptes du tourisme pour la consommation touristique.

3. Taux de croissance annuel de l'emploi intérieur salarié

en %



Champ : l'emploi intérieur comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il s'agit d'une population évaluée en moyenne annuelle où chaque personne compte pour une unité, quelle que soit la durée de son travail.

Sources : Insee, comptes nationaux pour l'emploi intérieur ; Unedic pour les salariés du tourisme au 31 décembre.

1.4 Poids du tourisme dans les échanges extérieurs

À l'exception de l'année 2004, les **voyages** constituent le premier poste excédentaire de la **balance des paiements** depuis 1989, devant les secteurs agroalimentaire et automobile ; l'excédent touristique s'établit à 12,8 milliards d'euros en 2007, après 12,1 milliards en 2006. Le record avait été établi en 2000 avec un excédent touristique de 14,1 milliards d'euros. Avec 37 % des recettes et 28 % des dépenses, les voyages représentent également le premier poste au sein des échanges de services.

Les recettes touristiques s'établissent à 39,6 milliards d'euros en 2007 contre 36,9 milliards d'euros en 2006. Elles augmentent de 7,2 %, essentiellement en raison d'une hausse de la fréquentation des touristes et excursionnistes européens en France. Compte tenu de la hausse des prix dans le secteur du tourisme (+ 2 % en 2007), les recettes enregistrées en 2007 augmentent de 5,1 % en volume par rapport à 2006.

En 2007, les touristes européens représentent 81 % de ces recettes, tandis que les États-Unis et le Japon en représentent 6 %. Ainsi la progression des recettes pour les touristes européens compense la diminution des recettes en provenance de clientèles plus lointaines, notamment asiatiques.

Si le nombre des séjours des Français à l'étranger reste stable en 2007, la durée moyenne de ces séjours augmente de 3 % par rapport à 2006. La ligne « dépenses » de la balance des paiements est elle aussi en hausse, passant de 24,8 milliards d'euros en 2006 à 26,8 milliards en 2007.

Les prix constituent un élément caractéristique de la compétitivité touristique d'un pays, mais il faut les apprécier en prenant en compte les effets liés au taux de change. En 2007, le dollar continue à se déprécier vis-à-vis de l'euro : cette dépréciation dépasse 8 % en 2007 après 6 % en 2006, contraignant les touristes américains à restreindre leurs dépenses. Ainsi, les recettes provenant de résidents des États-Unis augmentent de 6,3 % seulement alors que les arrivées croissent de 8,9 %. De même, le yen perd 5 % par rapport à l'euro en 2007 : les recettes provenant des touristes japonais diminuent de 4,2 % et les nuitées hôtelières japonaises reculent de 5 % par rapport à 2006. Seule la parité livre-euro est restée stable en 2007. Au total, la compétitivité des pays de la zone euro, et de la France en particulier, diminue en 2007 par rapport à celle des pays situés en dehors de cette zone. ■

Définitions

Voyages : les voyageurs intéressant le tourisme sont appelés « visiteurs » : ils se répartissent en « touristes » qui passent au moins une nuit hors de leur domicile et en « excursionnistes », visiteurs de la journée uniquement. L'enquête sur les visiteurs de l'étranger (EVE), réalisée par TNS-Sofres pour la direction du Tourisme et la Banque de France, permet de suivre l'évolution des comportements touristiques de la clientèle non résidente. Cette enquête est réalisée en continu auprès des touristes non résidents, à leur sortie du territoire. Elle porte notamment sur les dépenses réalisées par les touristes lors de leur séjour en France.

Balance des paiements : la balance des paiements, élaborée par la Banque de France, retrace l'ensemble des opérations réelles et financières entre résidents et non-résidents au cours d'une année.

Pour en savoir plus

- « La balance des paiements et la position extérieure de la France en 2007 », Banque de France et ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, 2008.
- « Chiffres clés du tourisme », édition 2008, direction du Tourisme, consultable sur : <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>.
- « Compte satellite du tourisme 2007 », direction du Tourisme, juin 2008.

Poids du tourisme dans les échanges extérieurs 1.4

1. Recettes du poste « voyages » de la balance des paiements de la France

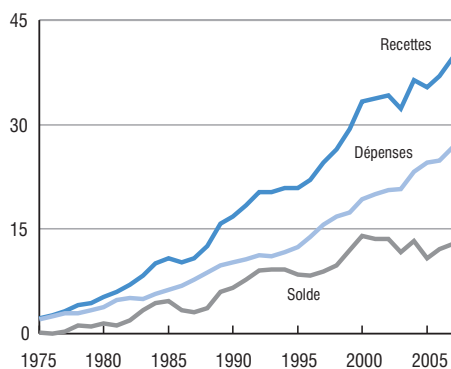
en millions d'euros

Pays d'origine	2004	2005	2006	2007	Évolution 2007/2006 (en %)
Monde	36 409	35 385	36 912	39 598	7,3
Europe	30 915	29 500	30 661	32 066	4,6
Allemagne	6 632	6 087	5 868	6 244	6,4
Royaume-Uni	5 888	5 882	5 963	6 211	4,2
Belgique et Luxembourg	5 288	4 894	5 083	4 691	- 7,7
Italie	3 047	2 887	3 027	3 335	10,2
Pays-Bas	2 570	2 782	3 176	3 243	2,1
Suisse	3 247	2 474	2 549	2 875	12,8
Espagne	1 705	1 793	2 102	2 346	11,6
Amériques	2 786	3 030	3 290	3 974	20,8
<i>dont : États-Unis</i>	<i>1 771</i>	<i>1 854</i>	<i>1 910</i>	<i>2 030</i>	<i>6,3</i>
Asie, Moyen-Orient, Océanie	1 722	1 900	1 992	2 349	17,9
<i>dont : Japon</i>	<i>316</i>	<i>362</i>	<i>359</i>	<i>344</i>	<i>- 4,2</i>
Afrique	987	955	970	1 210	24,8

Sources : Banque de France ; direction du Tourisme.

2. Ligne « Voyages » de la balance des paiements

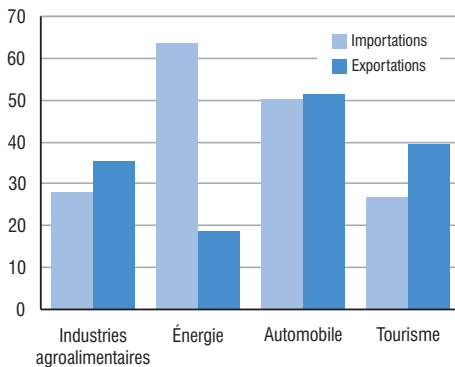
en milliards d'euros



Source : Banque de France.

3. Solde extérieur de la France en 2007

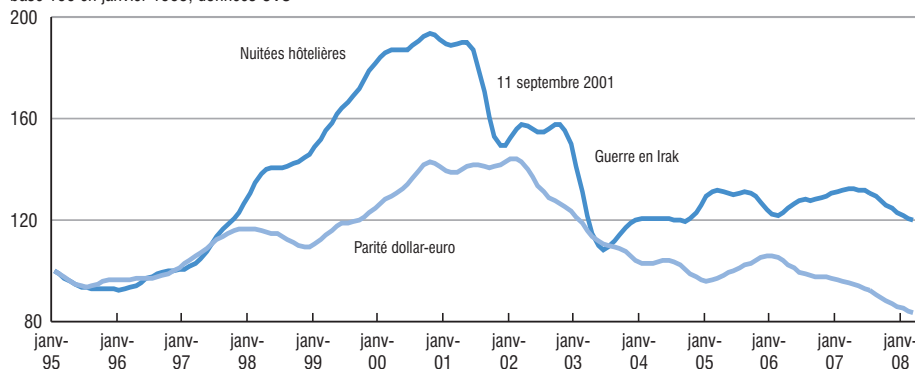
en milliards



Sources : Insee, comptes nationaux ; Banque de France pour le tourisme.

4. Évolution des nuitées hôtelières américaines et du cours du dollar

base 100 en janvier 1995, données CVS



Sources : Insee ; direction du Tourisme, EFH ; Banque de France.

1.5 Part de la France dans le tourisme mondial

En terme d'arrivées, la France est le premier pays avec 82 millions d'arrivées de touristes en 2007. Toutefois, 18 % d'entre eux ne font que transiter par la France en y passant seulement une nuit. Ainsi, c'est seulement pour 68 millions de touristes que la France constitue la destination principale. Parmi ces arrivées, seulement 44 millions donnent lieu à des séjours de 4 nuits ou plus. Par ailleurs, 114 millions de visiteurs étrangers sont venus en France en 2007 sans y passer la nuit. La France est essentiellement un pays de courts séjours et, pour un certain nombre de visiteurs, un pays de transit. La très grande majorité des touristes étrangers vient d'Europe (plus de 87 % en 2007). Les touristes originaires des Amériques ne représentent que 7 % des arrivées et ceux en provenance d'Asie, moins de 5 %.

En 2007, la part de la France dans les arrivées de touristes internationaux est de 9,1 % (11,2 % en 2000). Cette part est en légère baisse, car si le nombre d'arrivées de touristes internationaux en France augmente, le tourisme mondial progresse plus encore. La France est suivie par l'Espagne, qui détient 6,6 % des arrivées de touristes internationaux en 2007 (soit 59 millions) et les États-Unis qui en recueillent 6,2 %. La part de l'Espagne progresse régulièrement depuis 2000 alors que celle de la France a tendance à diminuer. Par rapport au tourisme européen, la France

représente 17 % des arrivées de touristes en 2007 contre 19,7 % en 2000.

La prépondérance des courts séjours fait que la part de la France dans les recettes du tourisme international est plus réduite que sa part dans les arrivées : 6,3 % des recettes du tourisme mondial et 12,5 % des recettes du tourisme européen en 2007. La France est devancée par les États-Unis, qui reçoivent 13 % des recettes du tourisme international et par l'Espagne avec 6,7 %. La part de la France fluctue selon les années : 7,7 % en 1991, 6,5 % en 2000, 8,2 % en 2004 et 6,3 % en 2007.

Les Européens sont nombreux à venir en France, mais la France n'est pas forcément la première destination des touristes européens. 18,4 % des touristes allemands et 21,5 % des touristes britanniques sont venus en France en 2006. Dans le tourisme mondial, la France a représenté la destination de seulement 5 % du nombre des touristes américains et 5,7 % de celui des touristes japonais.

En matière de dépenses, les Britanniques ont consacré 11,8 % de leur budget tourisme à leurs voyages en France en 2006 (contre 9,1 % en 2003) et les Allemands 10 % (6 % en 2003). Les touristes originaires des États-Unis ont consacré seulement 3,1 % de leurs dépenses touristiques à la France et les Japonais 1,2 %.

Définitions

Arrivées : le nombre d'arrivées aux frontières correspond au nombre de séjours de touristes étrangers en France une année donnée.

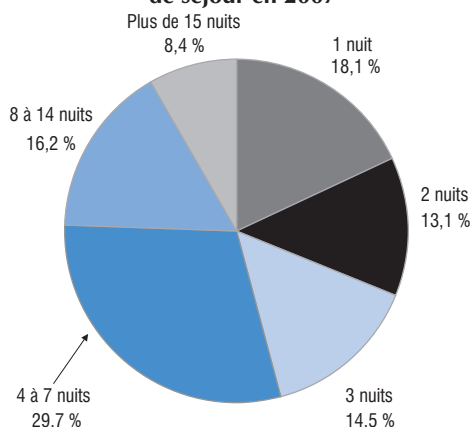
Touriste international : l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) considère comme touriste international toute personne qui passe une nuit au moins dans le pays visité, dans le but autre que d'y exercer une profession rémunérée. Ces touristes peuvent être des non-résidents étrangers ou des nationaux résidant à l'étranger. Les voyageurs intéressant le tourisme sont appelés « visiteurs » : ils se répartissent en « touristes » qui passent au moins une nuit hors de leur domicile, et en « excursionnistes », visiteurs de la journée uniquement.

Pour en savoir plus

- « Baromètre OMT du tourisme mondial », juin 2008, consultable sur www.world-tourism.org
- « Mémento du tourisme 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.
- « Compte satellite du tourisme 2007 », direction du Tourisme, juin 2008.
- « Le tourisme international en France en 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-5, juin 2008, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>

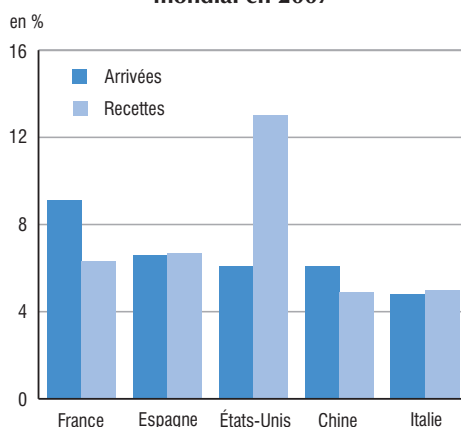
Part de la France dans le tourisme mondial 1.5

1. Répartition des arrivées selon la durée de séjour en 2007



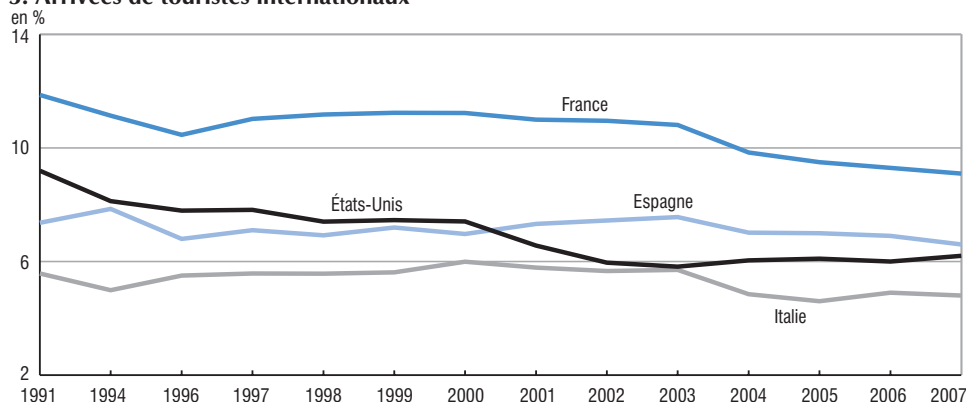
Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, EVE 2007.

2. Part de la France dans le tourisme mondial en 2007



Source : Organisation mondiale du tourisme.

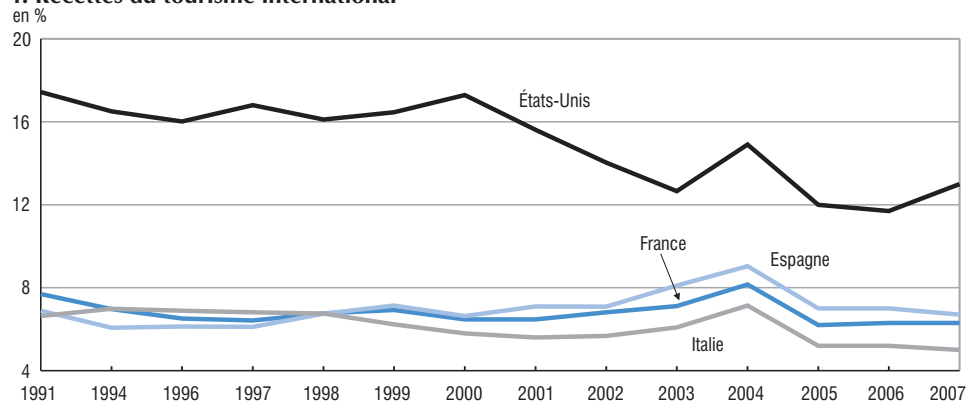
3. Arrivées de touristes internationaux



Lecture : l'Espagne représente 6,6 % des arrivées de touristes internationaux en 2007.

Source : Organisation mondiale du tourisme.

4. Recettes du tourisme international



Lecture : les États-Unis perçoivent 13 % des recettes du tourisme international en 2007.

Source : Organisation mondiale du tourisme.

1.6 Emploi dans le tourisme

Au 1^{er} janvier 2008, les activités caractéristiques du tourisme emploient plus de un million de personnes. Elles se répartissent en 842 000 salariés et environ 178 000 non salariés. Le secteur des hôtels, cafés et restaurants représente presque 90 % des effectifs salariés des activités touristiques. Depuis dix ans, la croissance moyenne de l'emploi dans le tourisme est de l'ordre de 27 000 emplois par an, ce qui fait de ce secteur un fort contributeur à la création d'emplois. Sur le long terme les activités où l'emploi progresse le plus sont la restauration et plus particulièrement la restauration rapide, ainsi que les agences de voyages. En 2007, alors que l'ensemble de l'**emploi salarié** augmente de 2,2 %, les activités caractéristiques du tourisme connaissent une croissance de 4 %. Le seul secteur hôtels-café-restaurants présente une hausse de 3,5 %, portée principalement par la restauration et les hébergements touristiques autres qu'hôtels. D'autres emplois sont liés au tourisme quand il génère un surcroît de population présente : ce sont des emplois induits dans le commerce (alimentation, habillement...), les transports, la santé, les collectivités locales (traitement des déchets, de l'eau), ainsi que les emplois dus aux consommations des personnes tirant leurs revenus du tourisme. On estime généralement à un million le nombre d'emplois induits par le tourisme.

Le tourisme se caractérise par une proportion importante d'**emplois non salariés** (18 % contre 11 % dans l'ensemble de l'économie). Cette proportion est particulièrement élevée dans le secteur des hôtels, campings, cafés et restaurants, où l'on recense un grand nombre de petites entreprises sans salariés.

L'emploi dans le secteur du tourisme comporte une part importante d'emplois saisonniers et d'emplois à temps partiel. Une exploitation spécifique des DADS réalisée par l'Insee en 2006 a dénombré 420 000 emplois saisonniers dans les activités touristiques. Toutefois, ce phénomène d'emploi saisonnier est moins répandu dans les hôtels que dans les autres formes d'hébergement touristique : il est par exemple très répandu dans l'hôtellerie de plein air dont les terrains de camping sont rarement ouverts toute l'année, ainsi que dans les téléphériques et remontées mécaniques. Ainsi, le syndicat national des téléphériques de France évalue les effectifs des téléphériques et remontées mécaniques à 20 000 salariés en 2007, dont 80 % de saisonniers.

Enfin, le niveau de qualification de l'emploi touristique est plus faible que dans les autres secteurs de l'économie. En effet, l'essentiel des emplois touristiques est généré par le secteur des hôtels, cafés et restaurants, ce qui explique que 60 % des effectifs sont des ouvriers ou des employés. ■

Définitions

Emploi salarié : les estimations d'emploi salarié ont pour objectif de fournir une photographie exhaustive de l'emploi au 31 décembre de chaque année, cohérente entre les différents échelons géographiques et les divers postes de nomenclatures d'activité. Entre chaque recensement, les estimations sont actualisées à l'aide d'indices d'évolution calculés principalement avec les données issues des fichiers de l'Unedic (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce). Après une expertise des directions régionales de l'Insee, les résultats définitifs sont publiés au 31 décembre de l'année n+2.

Emplois non salariés : la part des emplois non salariés est connue par l'enquête annuelle d'Entreprises dans les services aux particuliers réalisée par l'Insee sur l'année 2006.

Pour en savoir plus

- « Compte satellite du tourisme 2007 », direction du Tourisme, septembre 2008.
- « Estimations trimestrielles de l'emploi salarié », Insee, *Infos Rapides* n° 166, juin 2008.
- « Bilan de la saison 2006-2007 », Syndicat national des téléphériques de France, 2007.
- « L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle évaluation », *Insee Première* n° 1099, août 2006.

1. Emploi salarié du tourisme en France métropolitaine au 31 décembre

en milliers

	1995	1997	1999	2001	2003	2005	2006	2007p
Hôtels de tourisme	150,5	157,0	164,5	171,7	171,7	179,6	180,2	183,8
Hôtels avec restaurant	132,3	136,2	140,6	145,6	143,5	145,2	145,1	146,5
Hôtels sans restaurant	18,3	20,8	23,9	26,1	28,2	34,4	35,1	37,3
Autres hébergements touristiques	44,1	41,1	40,6	42,5	44,1	42,4	43,2	45,4
Autres hôtels	5,6	4,1	3,9	3,8	3,4	1,7	1,8	2,0
Auberges de jeunesse et refuges	0,7	0,9	1,1	1,2	1,1	0,8	0,8	0,8
Exploitation de terrains de camping ¹	6,6	6,5	6,6	7,0	7,4	7,7	8,1	8,5
Autres hébergements touristiques	31,2	29,6	29,0	30,4	32,3	32,2	32,6	34,1
Restaurants	283,6	308,7	347,2	382,2	411,9	441,6	459,4	483,0
Restaurants de type traditionnel	221,3	234,9	261,3	283,2	302,8	325,7	336,7	348,9
Restaurants de type rapide	62,3	73,8	85,9	99,0	109,1	116,0	122,7	134,1
Cafés	37,0	39,0	41,4	42,1	41,1	38,4	39,0	40,0
Cafés tabacs	10,9	11,2	11,9	12,3	12,3	11,6	11,4	11,7
Débites de boissons	26,0	27,8	29,4	29,8	28,7	26,8	27,6	28,3
Autres activités touristiques	57,9	62,6	71,6	76,2	80,5	84,6	85,0	90,1
Téléphériques, remontées mécaniques ¹	9,3	11,4	13,4	12,1	13,6	14,5	12,3	14,5
Agences de voyages	35,2	37,2	42,5	46,8	48,0	48,1	48,6	48,8
Soins de beauté	5,2	5,6	7,1	8,9	10,5	12,4	13,8	15,2
Thermalisme, thalassothérapie	7,1	7,2	7,0	6,2	5,8	5,7	5,8	6,0
Autres soins corporels	1,0	1,2	1,7	2,2	2,7	3,9	4,5	5,6
Total activités caractéristiques du tourisme	573,1	608,3	665,3	714,7	749,3	786,7	806,9	842,3
Location autres biens immobiliers ²	21,3	25,3	23,5	21,2	17,7

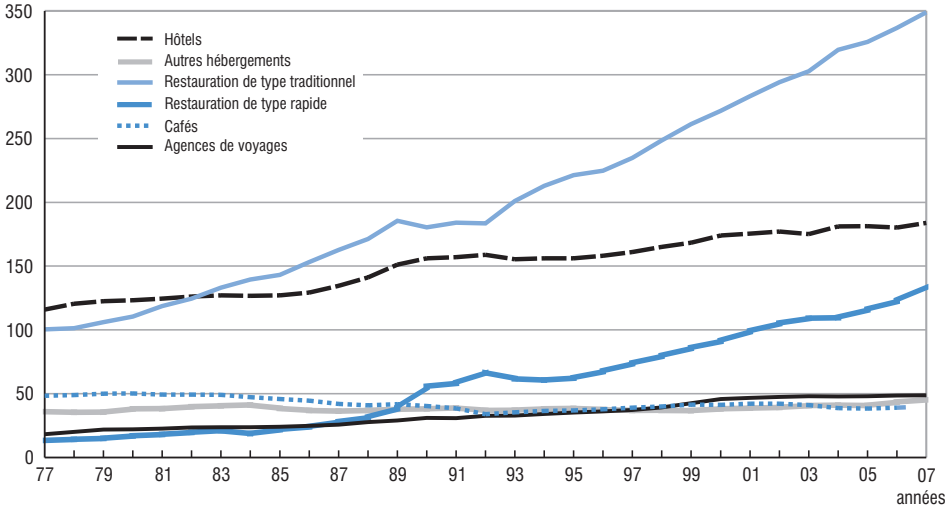
1. Le champ Unedic ne couvrant pas les salariés des collectivités publiques, les effectifs de ces secteurs sont sous-estimés ; le SNTF évalue les effectifs des téléphériques et remontées mécaniques à 20 000 emplois pour la saison 2007-2008.

2. Cette activité incluait les résidences hôtelières et les résidences de tourisme jusqu'en 2002.

Source : Unedic.

2. Évolution de l'emploi salarié du tourisme

en milliers



Source : Unedic.

1.7 Entreprises du tourisme

Au 1^{er} janvier 2007, selon le répertoire Sirene, plus de 235 000 entreprises exercent leur activité parmi les activités caractéristiques du tourisme. Ce nombre a augmenté au rythme moyen de 1,6 % par an depuis 2000. Plus de la moitié sont des entreprises individuelles. Les entreprises de restauration rapide et de soins corporels ont connu la croissance la plus forte ces dernières années.

En 2006, selon l'enquête annuelle d'entreprise, 216 000 entreprises caractéristiques du tourisme réalisent 72 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Près de 90 % de ces entreprises appartiennent au secteur des hôtels, cafés et restaurants : 39 % de restaurants traditionnels, 13 % d'établissements de restauration rapide, 19 % de cafés, 12 % d'hôtels et 6 % d'établissements d'hébergement de courte durée. Enfin, 2 % sont des agences de voyages et 8 % des établissements de soins corporels.

Le tourisme compte de nombreuses petites entreprises et quelques très grandes : 0,7 % des entreprises regroupent 20 % des salariés et réalisent 20 % du chiffre d'affaires du secteur des hôtels, cafés et restaurants. Le phénomène est encore plus important dans le secteur des agences de voyages où 2 % des entreprises emploient 46 % des salariés et réalisent 45 % du chiffre d'affaires du secteur. L'hôtellerie de tourisme compte 26 000 entreprises, qui réalisent 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploient 186 000 personnes. Dans le secteur de l'hôtellerie, 40 % des

entreprises emploient 0 à 2 salariés. La part des entreprises individuelles ne cesse de s'y réduire : elle est passée de 39 % en 2000 à 32 % en 2006. Cette baisse est due à la diminution constante de l'hôtellerie indépendante au profit de l'hôtellerie de chaîne.

Le secteur des cafés et restaurants compte plus de 153 000 entreprises qui réalisent plus de 36 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Il emploie 563 000 personnes, soit plus de 40 % des personnes occupées de l'ensemble des services aux particuliers. Si le nombre des restaurants traditionnels reste stable, la restauration rapide s'est fortement développée au cours des dix dernières années, tandis que le nombre des cafés diminue régulièrement. La moitié des restaurants et les trois quarts des cafés sont des entreprises individuelles.

Le secteur des agences de voyages comporte 4 200 entreprises, qui réalisent 12,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploient 40 000 personnes. On y trouve seulement 10 % d'entreprises individuelles. 270 entreprises de téléphériques et remontées mécaniques réalisent près d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires et emploient 18 000 personnes. Enfin, le thermalisme et la thalassothérapie, les soins de beauté et soins corporels comptent 18 700 entreprises, qui réalisent plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires et emploient 39 000 personnes. Les trois quarts sont des entreprises individuelles. ■

Définitions

Entreprise : elle est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision ». En pratique, l'entreprise est assimilée à l'unité légale.

Le répertoire Sirene (Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements) identifie les unités légales disposant d'une personnalité juridique distincte. Les entrées au répertoire sont statistiquement bien suivies, l'inscription étant un acte administratif indispensable à la reconnaissance de l'entreprise. En revanche, les cessations d'activité sont déclarées avec un certain délai, ce qui peut expliquer l'écart entre les dénombrements tirés de Sirene et ceux issus des enquêtes annuelles d'entreprise.

Pour en savoir plus

- « Compte satellite du tourisme 2007 », direction du Tourisme, juin 2008.
- « Les services marchands en 2007, rapport sur les comptes », Insee, juin 2008, consultable sur www.insee.fr.
- « Les services en France : services aux particuliers et activités immobilières, *Insee Références*, édition 2008.
- « Bilan de la saison 2007-2008 », Syndicat national des téléphériques de France, 2008.

1. Chiffres clés

	Nombre d'entreprises au 31/12/2006	Nombre annuel moyen de personnes occupées	Chiffre d'affaires (millions d'€)	Valeur ajoutée (millions d'€)
55.1 Hôtellerie	25 707	186 249	15 908	8 619
55.1A Hôtels avec restaurant	16 265	147 521	12 258	6 634
55.1C Hôtels de tourisme sans restaurant	7 412	34 434	3 370	1 843
55.1E Autres hôtels	2 030	4 294	280	142
55.2 Autres hébergements touristiques	13 172	48 432	4 935	1 879
55.2A Auberges de jeunesse	137	975	22	10
55.2C Exploitation de terrains de camping ¹	4 538	14 103	1 458	733
55.2E Autres hébergements touristiques	8 497	33 354	3 455	1 136
55.3 Restaurants	112 221	481 255	30 799	14 582
55.3A Restauration de type traditionnel	84 088	369 499	23 402	11 207
55.3B Restauration de type rapide	28 133	111 756	7 397	3 375
55.4 Cafés	41 487	81 967	5 360	2 624
55.4A Cafés - tabacs	11 516	26 545	2 334	1 157
55.4B Débits de boissons	29 971	55 422	3 026	1 467
60.2C Téléphériques, remontées mécaniques²	153	8 000	959	724
63.3Z Agences de voyages	4 263	40 483	12 635	1 966
93.0 Soins corporels	18 735	38 813	1 373	928
93.0E Soins de beauté	14 313	25 699	694	543
93.0K Activités thermales et thalassothérapie	116	5 200	342	195
93.0L Autres soins corporels	4 306	7 914	337	190
Total des activités caractéristiques du tourisme	215 738	885 199	71 969	31 322

1. Non compris les campings municipaux.

2. Non compris les remontées exploitées par les collectivités locales ; selon le SNTF, 270 entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires de 936 M€ sur la saison 2006-2007, employant plus de 18 000 personnes.

Sources : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services 2006 ; MEEDDAT, enquête annuelle d'entreprise dans les transports 2005.

1.8 Prix dans le tourisme

Depuis 1998, les **prix** de la plupart des services du tourisme ont augmenté en France sensiblement plus vite que l'ensemble des prix à la consommation. Mais les évolutions sont très différentes selon les services.

Alors que l'indice général des prix a augmenté de près de 16 % entre 1998 et 2007, les prix des services d'hébergement ont connu une progression plus rapide. Les prix des hébergements de vacances ont crû de près de 24 % sur cette période, tandis que les prix de l'hôtellerie augmentaient de 40 % et les loyers des résidences de vacances de près de 43 %. Alors qu'en moyenne annuelle, les prix n'ont progressé que de 1,7 % en France, les prix de l'hôtellerie ont connu une hausse moyenne annuelle de 3,8 %. Les prix des hébergements touristiques présentent une saisonnalité assez marquée, avec une hausse des prix en juillet-août.

L'évolution des prix de la restauration a été proche de celle des hébergements de vacances, + 24,7 % de 1998 à 2007, ce qui correspond à une croissance moyenne annuelle de 2,5 %. La croissance est assez régulière, sans caractère saisonnier. On peut noter une augmentation des prix de la consommation dans les cafés particulièrement forte en janvier 2002, de + 2,6 % en un mois, au moment du passage à l'euro.

C'est le secteur des transports qui a connu à la fois les évolutions les plus brutales et les plus diverses sur la période 1998-2007. Les transports routiers de voyageurs ont peu augmenté, de seulement 6,4 % sur toute la période, soit 0,7 % en moyenne annuelle, malgré la hausse des prix des carburants. On constate même une baisse des prix depuis 2005. La hausse des prix des taxis a, en revanche, été régulière : + 26 % de 1998 à 2007.

La dérégulation et l'accroissement de la concurrence dans le transport aérien, avec notamment le développement des compagnies « *low cost* », a eu un impact modérateur sur les prix. De 1998 à 2007, les prix du

transport aérien ont augmenté de 16,6 %, soit 1,7 % en moyenne annuelle. Mais cette évolution n'est pas linéaire. Après une baisse de 1998 à 2000, les prix augmentent de plus de 5 % en 2001 puis en 2003. Après une baisse en 2004-2005, les prix augmentent à nouveau en 2006-2007.

Dans les transports collectifs, c'est le transport ferroviaire qui enregistre la plus forte hausse de prix : + 23,5 % de 1998 à 2007, soit 2,4 % en moyenne annuelle. Cette hausse s'est accélérée à partir de 2002.

Mais c'est l'utilisation de véhicules personnels, le moyen de transport le plus utilisé, qui subit la plus forte hausse des prix en raison de l'augmentation des prix des carburants. De 1998 à 2007, le prix des carburants s'est accru de près de 54 %, ce qui représente une hausse moyenne annuelle de 4,9 % ; là aussi, la progression n'est pas régulière. En 2000, les prix augmentent brutalement de 18,5 % puis diminuent jusqu'en 2002. La hausse s'accélère à nouveau en 2004 avec une augmentation de 7,8 % suivie d'une hausse de 12,9 % en 2005 et de 6 % en 2006. L'année 2007 marque une pause avec une progression de 1,8 % seulement. Durant toute cette période, le gazole et le GPL ont davantage augmenté que l'essence. La hausse du prix des carburants est la conséquence de l'augmentation très forte du prix du pétrole : le prix du baril de pétrole en dollars a été multiplié par plus de 5 entre 1998 et 2007. La hausse du cours de l'euro par rapport au dollar a atténué la hausse du prix du pétrole en euros entre 2002 et 2004, mais celui-ci a quand même été multiplié par plus de 4 entre 1998 et 2007.

Quant aux prix des voyages touristiques tout compris, leur hausse a été de près de 25 % sur la période. Cette hausse est comparable à celle de la restauration et des hébergements de vacances. Elle est toutefois supérieure à l'évolution du prix du transport aérien. ■

Définitions

Prix : les prix des services touristiques sont des composantes de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages, France entière.

Pour en savoir plus

- Site : www.insee.fr, rubrique « Bases de données / Indices et séries statistiques ».

1. Prix du tourisme

indice base 100 en 1998

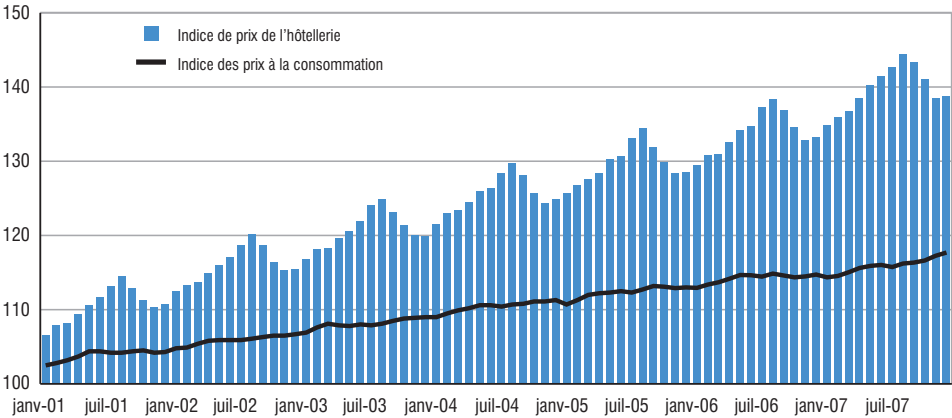
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Hébergement										
Hôtellerie (y compris pensions)	100,0	102,6	106,0	110,6	116,0	120,7	125,5	129,6	133,8	139,7
Hébergements de vacances	100,0	100,0	103,9	107,2	112,8	111,1	113,7	115,9	119,0	123,9
Loyers des résidences de vacances	100,0	102,0	104,4	107,1	112,2	117,4	127,8	130,9	136,4	142,8
Voyages touristiques tout compris (forfaits)	100,0	102,2	103,3	109,6	112,9	113,3	115,3	119,0	124,3	124,8
Transports										
Transports ferroviaires de voyageurs	100,0	100,9	102,3	104,8	107,6	111,5	114,4	117,7	120,6	123,5
Transports routiers autres que taxis	100,0	100,9	101,6	102,9	104,2	105,8	107,6	108,1	106,8	106,4
Taxis	100,0	101,7	104,0	107,9	109,9	112,6	115,4	119,4	123,5	126,1
Transports aériens	100,0	99,2	98,8	103,9	107,9	114,0	111,6	111,2	114,3	116,6
Carburants	100,0	104,4	123,7	117,8	114,5	117,2	126,4	142,7	151,2	154,0

Champ : France métropolitaine et Dom.

Source : Insee, indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages.

2. Évolution comparée du prix de l'hôtellerie et de l'IPC

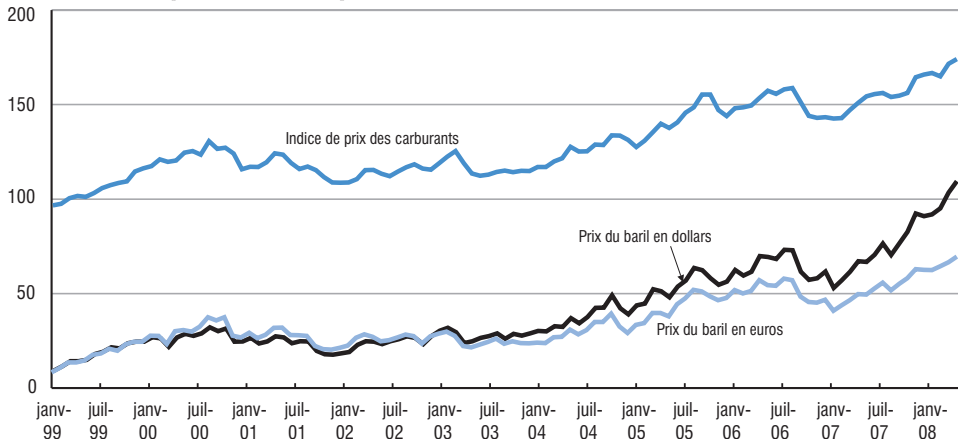
indice base 100 en 1998



Champ : France métropolitaine et Dom.

Source : Insee, indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages.

3. Évolution du prix du baril de pétrole et des carburants



Source : Insee.

1.9 Consommation touristique intérieure

En 2007, la consommation touristique et para-touristique intérieure s'établit à 149 milliards d'euros contre 144 milliards en 2006, soit une progression de 3,9 %. 79 % de cette consommation correspond à la consommation touristique proprement dite et 21 % à la consommation para-touristique ; en effet, en matière de consommation touristique, on distingue quatre agrégats :

- **T0** : consommation des touristes auprès des activités caractéristiques du tourisme, 48,4 milliards d'euros en 2007 ;
- **T1** : consommation liée aux séjours, 88,4 milliards d'euros en 2007 ;
- **T2** : consommation touristique intérieure, 117,6 milliards d'euros en 2007 ;
- **T3** : consommation touristique et para-touristique, 149,1 milliards d'euros en 2007.

En 2007, la composante proprement touristique (T2) progresse de 4,2 % en valeur par rapport à celle de l'année 2006. Les évolutions en valeur sont assez nettes et correspondent à des augmentations en volume légères mais significatives, puisque les variations de prix ont été en moyenne égales à 2,3 % entre 2006 et 2007. Ainsi, l'agrégat le plus représentatif du tourisme proprement dit, T2, progresse en volume de 1,9 % par rapport à 2006.

De 2001 à 2005, **le tourisme récepteur**, c'est-à-dire celui des non-résidents en France, s'avérait moins dynamique que celui des Français en France. Le phénomène s'était

inversé en 2006. En 2007, les touristes internes et récepteurs connaissent une croissance quasi identique : la consommation touristique (T2) des non-résidents progresse de 4,2 % en valeur et celle des résidents de 4,2 %. La croissance du tourisme étranger en France est essentiellement due en 2007 à un afflux de clientèle européenne.

Les comportements touristiques des Français se caractérisent en 2007 par un recours toujours important à l'**hébergement non marchand**. Selon l'enquête de suivi de la demande touristique des résidents de 15 ans ou plus, la tendance au raccourcissement de la durée des séjours constatée les années précédentes se confirme au cours de l'année 2007 : à une forte croissance du nombre des séjours personnels (+ 3 %) correspond une plus faible hausse du nombre des nuitées (+ 1 %). La durée moyenne des séjours s'établit ainsi à 5,2 nuits en 2007 contre 5,3 en 2006.

Comme les années précédentes, le goût des Français pour les courts séjours (séjours d'au-plus trois nuits) se confirme en 2007 : leur nombre augmente de 3,1 % par rapport à 2006. Toutefois, le nombre de courts séjours à l'étranger recule légèrement. La prédominance de l'hexagone se maintient : environ 9 déplacements sur 10 s'effectuent sur le territoire. Pour ces séjours en France, on constate également un fort développement des courts séjours depuis 2001, tandis que le nombre de longs séjours ne progresse plus. ■

Définitions

T0 : dépenses en France des touristes résidents et non résidents auprès des activités caractéristiques du tourisme (hébergement, restauration, loisirs et services d'organisation de voyages).

T1 : consommation liée aux séjours = T0 + alimentation et achats divers + déplacements sur place et autres services + loyers fictifs en cas d'hébergement privatif.

T2 : consommation touristique intérieure = T1 + transport domicile-lieu de séjour + dépenses préalables aux voyages + services touristiques non marchands.

T3 : consommation touristique et para-touristique = T2 + dépenses des excursionnistes et de la clientèle locale auprès des activités caractéristiques du tourisme.

Tourisme récepteur : il désigne les non-résidents d'un pays visitant un pays autre que le leur. Le tourisme émetteur désigne les touristes résidents d'un pays visitant d'autres pays.

Hébergement non marchand : résidences secondaires, famille, amis.

Pour en savoir plus

- « Mémento du Tourisme 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.
- « Les comptes du tourisme en 2007 », direction du Tourisme, juin 2008.
- « Le tourisme des français en 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-4, mai 2008, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>

Consommation touristique intérieure 1.9

1. Consommation touristique

	Consommation (en milliards d'euros)				Évolution (en %)	
	2006		2007		2007/2006	
	Résidents	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents	Non résidents
T0						
Hébergements marchands, restaurants, cafés	14,2	14,8	14,9	15,7		
Services de loisirs	3,3	2,7	3,4	2,8		
Services d'organisation de voyages	4,3	7,0	4,6	7,0		
Total T0	21,7	24,4	22,9	25,5	5,5	4,5
T1						
Alimentation	8,0	2,7	8,3	2,8		
Loyers fictifs	9,9	1,6	10,7	1,7		
Achats et autres prestations	11,9	4,3	12,3	4,4		
T0 + T1	51,6	32,9	54,1	34,3	4,8	4,2
T2						
Transport domicile-lieu de séjour	16,2	6,5	16,7	6,8		
Dépenses préalables aux voyages	3,0	///	3,0	///		
Consommation non marchande ¹	2,6	///	2,6	///		
T0 + T1 + T2	73,4	39,4	76,5	41,1	4,2	4,2
T3						
Dépenses des excursionnistes et de la clientèle locale auprès des activités touristiques		30,5		31,5		
Total T0 + T1 + T2 + T3²		143,3		149,1		4,0

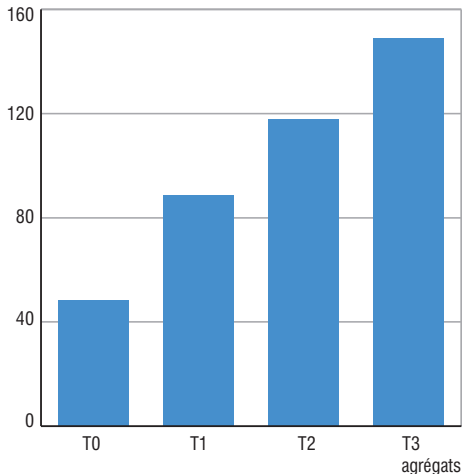
1. Dépenses de fonctionnement des communes touristiques, et d'accueil/promotion des collectivités locales.

2. $73,4 + 39,4 + 30,5 = 143,3$.

Source : direction du Tourisme, compte satellite du tourisme.

2. Consommation touristique en 2007

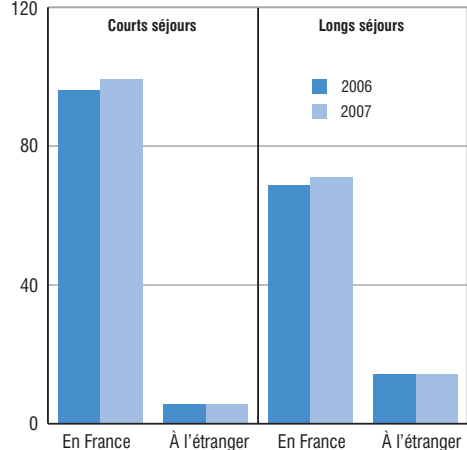
en milliards d'euros



Source : direction du Tourisme, compte satellite du tourisme.

3. Nombre de séjours personnels des résidents

en millions



Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, suivi de la demande touristique.

1.10 Investissements touristiques

Avec près de 10 milliards d'euros en 2007, les **investissements touristiques** totaux représentent 2,6 % de la formation brute de capital fixe (FBCF) totale en France. Si l'on enlève l'investissement en résidences secondaires (4,1 milliards d'euros), les investissements touristiques au sens strict sont évalués à 5,8 milliards d'euros en 2007.

Les investissements des secteurs de l'hébergement et de la restauration constituent une composante majeure de l'investissement touristique, avec à eux seuls 84 % des investissements marchands du tourisme. En 2007, les investissements en hébergement-restauration sont estimés à 4,8 milliards d'euros (dont 1,7 milliard pour les hôtels, 1,3 milliard pour les cafés et restaurants et 1,1 milliard pour les résidences de tourisme). Sur le total des investissements hôteliers, 56 % sont le fait de l'hôtellerie indépendante et 44 % celui de l'hôtellerie de chaîne. Après avoir connu un creux entre 2000 et 2004, les investissements hôteliers sont repartis à la hausse depuis 2005. Le montant des investissements en équipements touristiques s'élève en 2007 à près d'un milliard d'euros, dont 36 % pour les remontées mécaniques, 25 % pour les parcs récréatifs, 21 % pour les casinos et 18 % pour les centres de congrès et parcs d'exposition. Deux segments ont bénéficié d'une progression de leurs investissements de

plus de 5 % par an en valeur de 2000 à 2006 : les résidences secondaires et les résidences de tourisme. Ces dernières associent une gestion professionnelle des hébergements et une épargne privée bénéficiant de mesures fiscales incitatives. Alors qu'elles créaient en moyenne 20 000 lits par an au début des années 2000, le rythme de création s'est nettement accéléré à partir de l'année 2004. Sur cette période, quelques autres secteurs ont apporté une contribution significative à l'investissement touristique : les hôtels et restaurants, l'hôtellerie de plein air avec l'essor des hébergements légers du type bungalows ou mobile homes, les remontées mécaniques sous l'effet d'une intensité capitalistique croissante, les casinos avec l'augmentation du parc de machines à sous, les gîtes et chambres d'hôtes. En revanche, l'investissement des parcs de loisirs et des villages de vacances est en retrait.

Fin 2006, les encours d'investissements français à l'étranger dans le secteur de l'hébergement et de la restauration étaient de 7,8 milliards d'euros, chiffre sensiblement supérieur à celui des investissements étrangers en France qui atteignait 5,4 milliards d'euros. Les investissements étrangers en France progressent nettement depuis 2004. ■

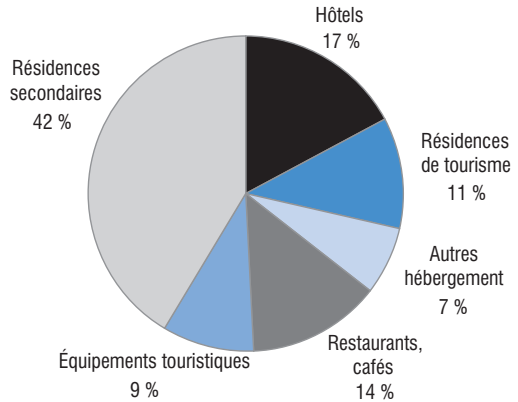
Définitions

Investissements touristiques : le domaine retenu pour évaluer les investissements touristiques comprend les activités caractéristiques du tourisme telles que définies dans le compte satellite du tourisme, ainsi que les « centres de congrès et parcs d'exposition » essentiels pour le tourisme d'affaires. Pour les résidences secondaires, l'investissement a été apprécié à partir des comptes du logement et de la base de données *Sitadel* de la DAEI.

Pour en savoir plus

- « Tableau de bord des investissements touristiques en 2007 », Odit-France - ECCE, janvier 2008.
- « Les comptes du logement en 2006 », ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et Aménagement du territoire.
- « Comptes nationaux annuels, base 2000 », Insee.
- « Les stocks d'investissements directs à fin 2006 », Banque de France, consultable sur banque-France.fr

1. Investissements touristiques en 2007

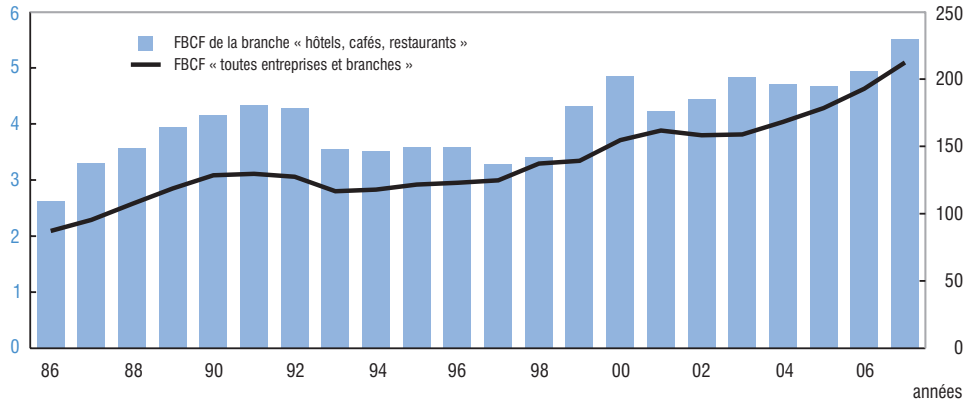


Source : ODIT-France.

2. Investissements de la branche « hôtels-café-restaurants » et du total des entreprises

en millions d'euros courants

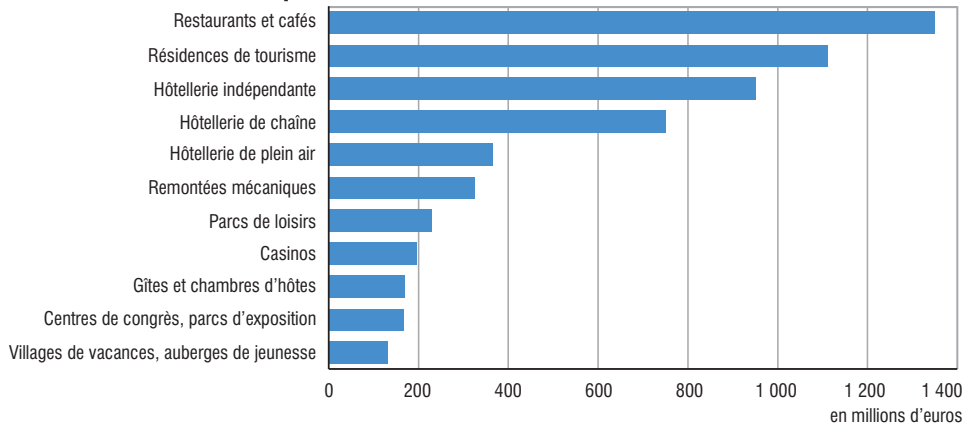
en millions d'euros courants



Note : 25 % de la formation brute de capital fixe (FBCF) de la branche ne correspondent pas à des activités touristiques (traiteurs, cantines d'entreprises, hébergement collectif non touristique).

Source : Insee, comptes nationaux.

3. Investissements touristiques en 2007



Source : ODIT-France.